



# ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 42 (2008), p. 213-230

Antonella Ghersetti

La représentation des pique-assiette dans la littérature d'adab.

#### *Conditions d'utilisation*

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

#### *Conditions of Use*

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

#### **Dernières publications**

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

## La représentation des pique-assiette dans la littérature d'*adab*

---

LES *TUFAYLIYYŪN* (« parasites », « pique-assiette », « écornifleurs ») sont des personnages très souvent présents dans la littérature arabe. Parmi les auteurs auxquels sont attribués des livres exclusivement consacrés aux parasites figurent en fait les noms célèbres d'al-Ġāhiz (m. 255/869), Abū l-Faraġ al-Iṣfahānī (m. 356/967) et Ibn al-Ġawzī (m. 587/1200) et les encyclopédies d'*adab* fourmillent de chapitres et d'anecdotes sur ce groupe<sup>1</sup>. Cette catégorie de personnes attirait en fait l'intérêt des gens de lettres, de même que celui des historiens et des gens de culture de manière plus générale. À ce propos, il est intéressant de citer les propos d'al-Mas'ūdī (m. 345/956), qui dit que « les anecdotes des parasites offrent de l'intérêt, notamment l'aventure de Banān al-ṭufaylī (Banān/Bunān al-Ṭufaylī) chez al-Mutawakkil, à propos du *lawzīnaġ*<sup>2</sup>, [ou de celui qui] se mit à compter à partir de un en suivant la progression numérique<sup>3</sup>. Cette histoire et celle d'autres parasites sont rapportées avec tous leurs détails et

1. Voir p. ex. Ghersetti, « Littérature et *tatfil* » pour une énumération des sources, à compléter avec le *Kitāb aḥbār al-ṭufayliyyīn* d'al-Iṣfahānī mentionné par Ibn al-Nadīm, *al-Fihrist*, p. 128.

2. Le *lawzīnaġ* est une pâte feuilletée farcie d'amandes, eau de rose et sucre et saupoudrée de pistaches hâchées. Nous n'avons pu repérer dans les sources aucune anecdote correspondant à cette description. Par contre, nous avons plusieurs versions d'une anecdote où le calife al-Rašīd demande au cadī Abū Yūsuf (ou à Abū l-Ḥārīt Ġummayn, selon les versions) de

juger la supériorité entre le *lawzīnaġ* et le *fālūdaġ* (al-Ḥaṭīb al-Baġdādī, *Tatfil*, p. 52-53; al-Aqfahsī, *Qawl*, p. 80-81; Ibn Ḥamdūn, *Taḍkira* 9, p. 129; al-Ibšīhī, *Mustaṭraf* 1, p. 385, deux versions).

3. Dans l'anecdote (al-Ḥaṭīb al-Baġdādī, *Tatfil*, p. 53-54; al-Aqfahsī, *Qawl*, p. 81-82, al-Ābī, *Naṭr* 2, p. 251-252), le protagoniste cite des versets du Coran qui contiennent des chiffres allant de 1 jusqu'à 100 000 pour demander la quantité correspondante de portions de *lawzīnaġ*.

au complet dans les *Akhhbār al-zamān* et le *Livre Moyen*<sup>4</sup>. Nous nous bornons ici à citer sur ce sujet quelques traits qui ne se trouvent pas dans nos autres ouvrages<sup>5</sup>».

Si l'habitude d'écornifler un repas était en elle-même considérée tantôt comme exécration, tantôt comme acceptable<sup>6</sup>, l'image des écornifleurs que les sources littéraires laissent transparaître était plutôt positive, car les parasites étaient considérés comme rusés, intelligents et cultivés. En effet, sur le plan individuel, les parasites font souvent preuve d'une habileté, d'une intelligence et d'une culture parfois bien au-delà de la norme : les anecdotes qui représentent les exploits et les succès des pique-assiette sont légion<sup>7</sup>. Mais dans les sources littéraires, il est aussi possible de déceler la représentation, bien que sans doute humoristique, d'une identité collective des *ṭufayliyyūn*. Dans le *corpus* que nous avons analysé, constitué surtout de textes d'*adab*<sup>8</sup>, les écornifleurs sont en fait imaginés comme faisant partie d'un groupe cohérent, partageant des comportements communs et des pratiques qu'on pourrait caractériser comme typiques d'une communauté spécifique. Une enquête ainsi menée reste évidemment dans le domaine de la représentation plutôt que dans celui de la réalité, et en particulier pour les textes d'*adab* dans le domaine de la représentation humoristique<sup>9</sup>. Il ne faudra donc pas prendre ce que les textes disent au pied de la lettre ni y lire le témoignage d'une réalité historique. Il faudra aussi tenir compte du conservatisme marqué dont les textes littéraires font souvent preuve, étant donné qu'ils reprennent des anecdotes et des matériaux plus anciens, ce qui aboutit à un effet d'écrasement sur le plan chronologique. Notre but n'est donc pas de repérer « des réalités matérielles et des impératifs concrets<sup>10</sup> » dans les textes littéraires ni d'y voir le reflet d'un phénomène social historiquement attesté<sup>11</sup>, mais plutôt de présenter l'image, humoristique sans doute, que les textes nous donnent de « l'association professionnelle » des écornifleurs.

4. Le *Akhhbār al-zamān* étant un ouvrage d'une taille à décourager les copistes, il ne nous en reste (pour autant que nous le sachions) qu'une version abrégée. Dans l'édition que nous avons consultée aucune anecdote ne figure sur les *ṭufayliyyūn* ; l'autre ouvrage, *al-Awsaṭ*, ne nous est apparemment pas parvenu.

5. Al-Mas'ūdī, *Murūğ* 5, p. 98 ; trad. Pellat, *Les Prairies d'or* 5, p. 1269 (à l'exception des mots entre parenthèses pour lesquels nous proposons une lecture différente basée sur l'analyse du *corpus*).

6. D'ailleurs la licéité du parasitisme faisait aussi l'objet de discussion dans le droit (voir, p. ex., Khiari, *Licite, illicite ?*, p. 100) et cela sur la base du célèbre *ḥadīth* du Prophète et de son esclave boucher Abū Šu'ayb.

7. Cf. d'ailleurs ce que Blachère et Masnou affirment pour d'autres personnages tels le truand, le faux-mendiant ou le faux-ascète : « la bonne société s'amuse de ses tours picaresques et de ses procédés

d'écornifleur » (« Introduction » à al-Hamaḍānī, *Maqāmāt*, p. 11).

8. La bibliographie à ce sujet est copieuse ; nous nous bornons à mentionner l'article « Adab », désormais classique, de F. Gabrieli dans *l'Encyclopédie de l'Islam* et celui, plus récent, de S. A. Bonebakker, « Adab and the Concept of Belles-Lettres ».

9. Parmi les nombreux ouvrages sur l'humour dans la littérature d'*adab*, nous nous limiterons à mentionner *al-Adab al-'arabi al-hāzil* de Yūsuf Sādān et *Arabia Ridens* d'Ulrich Marzolph.

10. Ce qui est p. ex. la démarche suivie par R. Brunschvig à partir d'un célèbre passage du *Kitāb al-buḥalā'* d'al-Ġāḥiẓ sur les griefs des propriétaires d'habitations envers leurs locataires (Brunschvig, « Propriétaires et locataires », p. 5).

11. Comme le suggèrent Blachère et Masnou (« Introduction » à al-Hamaḍānī, p. 10-13).

## De l'identité professionnelle ou « comment gagner son pain »

Les sources littéraires mettent souvent en scène des écornifleurs qui font preuve d'une claire conscience de leur propre dignité et de la fierté d'appartenir à un groupe exerçant cette activité. C'est un élément qui constitue une composante importante de la perception que les *ṭufayliyyūn* apparaissant dans les textes démontrent de leur propre « identité professionnelle » ainsi que d'une identité collective. La conscience de leur dignité est bien exprimée par le vers de l'un d'entre eux, qui déclame que « le parasite a droit à plus de respect que les commensaux invités<sup>12</sup> ». Le motif sur lequel cette assertion repose réside dans la différence entre se démener pour gagner son pain ou bien rester inactif. L'idée que le parasite, grâce à ses ruses, a gagné le droit à son repas est énoncée ouvertement dans le discours qu'Ibn Darrāğ, un professionnel du *ṭaṭfīl*<sup>13</sup>, adresse à ses collègues parasites. Après les avoir encouragés à supporter n'importe quel traitement grossier pour parvenir à leur but, Ibn Darrāğ conclut ainsi : « Vous avez plus droit à la nourriture que ceux qui ont été invités, et vous en êtes plus dignes que ceux pour lesquels elle a été préparée<sup>14</sup>. »

Cette attitude pourrait trouver une explication plausible dans ces mots d'al-Ġāḥiẓ tirés du dernier chapitre d'*al-Buḥalā'* : « Les Arabes considèrent comme supérieur l'homme qui se démène pour gagner sa vie et le noble qui déploie des efforts pour s'assurer sa subsistance ; en revanche, ils blâment l'oisif indolent et le lambin paresseux<sup>15</sup>. » En effet, « [*al-iktisāb fī l-rizq al-mustaṭāb*] peut être tenu pour représentatif d'une attitude moyenne qui s'est fait jour chez nombre de sunnites assez tôt : il justifie tout gagne-pain honnête, en opposition à la fois à ceux qui prônent un quiétisme ascétique et à ceux qui dévalorisent certains métiers<sup>16</sup> ». Dans nos sources, les pique-assiette sont présentés, après tout, comme des personnes qui gagnent leur pain honnêtement : ils sont souvent cultivés et raffinés, à même de trouver le bon mot ou même de déclamer un poème, et de se tenir convenablement en société, et ils gagnent de cette façon le droit de participer au repas. Les ruses qu'ils pratiquent ne visent pas à abuser la bonne foi des autres, comme certains mendiants ou faux ascètes, car ils ne font que forcer les maîtres de céans à observer le devoir d'hospitalité prescrit dans la société musulmane.

Cette conscience est à la base de la fierté d'appartenir à une communauté que laissent transparaître certains propos attribués aux parasites célèbres. Bunān, le prototype des écornifleurs, par exemple, déclame : « Nous sommes des gens (*naḥnu qawm*) auxquels Dieu a accordé le mérite d'endurer toute épreuve. » Et un autre de dire : « Nous sommes des gens

12. Al-Ḥaṭīb al-Bağdādī, *Ṭaṭfīl*, p. 36 : « *inna l-ṭufaylī labu ḥurma zādat 'alā ḥurmat al-nadāmī* » ; al-Aqfahsī, *Qawl*, p. 62 ; al-Ṭa'ālibī, *Tahsīn al-qabīḥ*, p. 49.

13. Abū Sa'īd 'Uṭmān b. Darrāğ, client de la tribu des Kinda : voir Ben Abdeselem, *al-Ṭufaylī*.

14. Al-Ḥuṣrī, *Zahr* 4, p. 979 ; *id.*, *Ġam'*, p. 338.

15. Trad. Pellat, dans « Ġāḥiẓiana II », p. 344. Par contre, les textes prêtent parfois aux parasites une

certaine paresse : pour certains, il est sans doute « plus facile (*ahna'*) d'écornifler un dîner que de se fatiguer et s'endetter et craindre la colère du marchand de légumes et du boucher » : al-Ḥaṭīb al-Bağdādī, *Ṭaṭfīl*, p. 69 (cf. Ibn Sayyār al-Warrāq, *Kitāb al-ṭabīḥ*, p. 338 et al-Šarīšī, *Šarḥ* 1, p. 438) et aussi p. 80.

16. Brunschvig, « Métiers », p. 43.

(*naḥnu qawm*) qui, s'ils sont invités, acceptent<sup>17</sup> », où l'emploi des termes *naḥnu qawm* renvoie à la dimension collective. Or, la reconnaissance de cette identité collective semble avoir un pendant dans la perception que « les autres » avaient de cette catégorie de personnes : quand un bédouin entend mentionner les *ṭufayliyyūn* et demande si, par hasard, il s'agit des Banū Ṭufayl, la réponse qu'il reçoit est plutôt qu'il s'agit d'« un groupe de personnes (*qawm*) qui viennent manger sans être invitées<sup>18</sup> ». Mais ce n'est pas seulement sur la fierté identitaire que repose la cohésion de la communauté des pique-assiette. Ce groupe était aussi imaginé comme ayant des règles de conduite formalisées, ainsi qu'un savoir (les « règles » et les ficelles du métier) que les plus expérimentés transmettaient aux autres et que, sur le lit de mort, les pères transmettaient à leurs enfants, ou les maîtres à leurs serviteurs, en guise de testament. Dans maintes de nos sources, le parasitisme, en effet, est assimilé à un véritable métier, au point que Bunān en parle comme d'une profession (*ṣan'a*) dans laquelle on peut penser à un successeur (*ḥalf*) ou à avoir un apprenti (*ṣabiyy*) avec lequel partager les rentes du métier<sup>19</sup>. Le terme le plus souvent utilisé est *ṣinā'a* (*ṣan'a*), qui signifie exactement « art, métier », mais qui identifie aussi la communauté des gens exerçant cette activité ; d'ailleurs l'expression *ahl al-ṣinā'a*, tout comme son équivalent *ahl al-tatfil*, est bien attestée dans les sources<sup>20</sup>. Les cas où les parasites admettent être membres d'une communauté pratiquant le même métier sont fréquents. Ils se reconnaissent entre eux (un parasite reconnaît ses confrères qui se présentent inopinément chez lui et les laisse repartir bredouilles<sup>21</sup>) et ils reconnaissent comme maîtres incontestés de cet art les parasites les plus expérimentés. Dans une anecdote, le légendaire Ibn Darrāğ s'adresse à ses confrères en difficulté et, en promettant de les tirer d'embarras, leur demande d'être reconnu comme « le plus savant d'entre vous dans l'art du parasitisme » (*a'lamukum al-tatfil*). Ce que ses collègues, évidemment des novices, lui accordent sans réserve<sup>22</sup>. Dans la même anecdote, interrogés sur leur profession, les jeunes parasites n'hésitent pas à répondre « Pique-assiette » (« *Yā fityān, ays ṣinā'atukum ?* » *fa-qālū « Ṭufayliyya »*).

### De l'organisation du groupe ou « parodie de l'association professionnelle »

L'existence d'une structure interne au groupe des parasites est aussi un élément que nos textes mettent sur scène. De plus, c'est précisément sur cet élément qu'est axée la dialectique *ğidd* (associations professionnelles pour des métiers réels) et *ḥazl* (association professionnelle pour un métier qui n'en est pas un<sup>23</sup>) caractéristique de la représentation des groupes des

17. Al-Ḥaṭīb al-Bağdādī, *Tatfil*, p. 37 et 81 ; al-Aqfahsī, *Qawl*, p. 63 et 177.

18. Al-Ḥaṭīb al-Bağdādī, p. 34 ; al-Aqfahsī, *Qawl*, p. 60.

19. Al-Ḥaṭīb al-Bağdādī, *Tatfil*, p. 106. Dans le *Kitāb al-tatfil* et dans *al-Qawl al-nabil*, un chapitre est d'ailleurs intitulé : « Ceux qui se sont adonnés entièrement au parasitisme et qui en ont fait leur profession (*ṣinā'a*) et leur métier (*ḥirfa*). »

20. Al-Ḥaṭīb al-Bağdādī, *Tatfil*, p. 51, 70 ; al-Aqfahsī, *Qawl*, p. 77.

21. Al-Ḥaṭīb al-Bağdādī, *Tatfil*, p. 66 ; al-Aqfahsī, *Qawl*, p. 97.

22. Al-Ḥaṭīb al-Bağdādī *Tatfil*, p. 67 ; al-Aqfahsī, *Qawl*, p. 98.

23. Cela soit dit sans aucune volonté d'un rapprochement indu, bien au-delà de l'époque médiévale

pique-assiette<sup>24</sup>. On fait souvent référence aux confrères (*iḥwān*)<sup>25</sup>, à des maîtres (*ṣuyūḥ ṭufayliyya, ṣayḥ ahl al-akl, imām*)<sup>26</sup>, voire même à une sorte de « maître de cérémonies », un chef (*ra'īs*) qui est à la tête d'un groupe de pique-assiette (*qawm min al-ṭufayliyyīn*) dont il dirige l'activité lors d'un banquet<sup>27</sup>. À en croire les sources littéraires, l'activité des pique-assiette était donc aussi organisée sur le plan associatif, puisqu'ils exerçaient souvent leur métier en groupes apparemment dotés d'une structure hiérarchique... Il est même possible de déceler dans cette image, comme nous le verrons par la suite, certains traits typiques des corporations de métiers, tels que la formation pratiquée au sein du groupe, le contrôle de la qualité du travail, et la mise à disposition des ressources pour toute la communauté. La *vexata quaestio* de l'existence des corporations en islam médiéval déborde le cadre de la question que nous sommes en train de traiter. Néanmoins, nous aimerions souligner que le « principe d'organisation<sup>28</sup> » est par contre bien exploité, dans un but facétieux et avec des résultats comiques, dans les matériaux que nous avons pris en considération. Un rapprochement des associations professionnelles semble donc bien plus pertinent<sup>29</sup>.

Parmi d'autres, l'anecdote suivante est la plus significative.

« D'Abū l-Ḥasan b. 'Alī b. Ayyūb al-Qummī, de Muḥammad b. 'Imrān b. Mūsā al-Kātib, d'Ibn Ḥāmid b. al-'Abbās : Bunān, le pique-assiette, me raconta : "J'entrai à Baṣra et on me dit qu'il y avait là un préposé des pique-assiette (*'arīf li-l-ṭufayliyya*) qui se montrait bon envers eux, qui les vêtit, qui les dirigeait bien dans leurs activités et qui partageait avec eux [les fruits de leur travail]. Je me rendis donc auprès de lui : il me traita avec bienveillance, il me vêtit, et je restai auprès de lui pendant trois jours. Il y avait des gens qui lui apportaient la nourriture qu'on emporte avec soi d'un repas d'invitation (*al-zallāt*) : il leur en donnait la moitié et l'autre moitié, il la gardait pour lui. Le quatrième jour,

qui nous intéresse, d'autres sources qui ne sont pas littéraires attestent l'existence d'un véritable « métier de pique-assiette » : voir, p. ex., Lane, *Manners*, p. 291 (« There used to be in Cairo a numerous class of persons called 'Tufyleeh' or 'Tufylees' (that is, Spongers), who [...] subsisted entirely by sponging. »). Voir aussi, pour une époque plus récente, al-Qasimī, *Dictionnaire I*, p. 293-294, n. 215.

24. Le binôme *al-ḡidd wa-l-hazl* a fait l'objet de nombreuses études ; nous nous limiterons à mentionner ici les articles, désormais classiques, de Pellat, "Seriousness and Humour" et « *al-Djidd wa-l-hazl* ».

25. Al-Ḥaṭīb al-Baḡdādī, *Tatfīl*, p. 31 ; al-Aqfahsī, *Qawl*, p. 172.

26. Al-Ḥaṭīb al-Baḡdādī, *Tatfīl*, p. 55, p. 103, p. 70 ; al-Aqfahsī, *Qawl*, p. 86.

27. Al-Ḥaṭīb al-Baḡdādī, *Tatfīl*, p. 55 ; al-Aqfahsī, *Qawl*, p. 86.

28. Hamdani, « The Rasa'il », p. 167 : « The likelihood of the presence of professional organisations in early

medieval Islam is strong—it is irrelevant whether the structure of such organisations was loose [...] early Islamic urban life could not in any way be considered devoid of an organisational principle, if only for training and for the continuity of an organisational principle. »

29. Une source ancienne n'appartenant pas au genre de l'*adab*, comme *al-Qādirī fī l-ta'bīr* d'al-Dīnawarī (écrit en 397/1006), n'enregistre pas le *ṭufaylī* parmi ceux qui exercent un métier, tout en recensant pourtant les corps des mendiants et des voleurs (voir Fahd, « Corps », en particulier p. 196, 203, 204). Néanmoins, ce « professionnel » figure, mais bien plus tard, dans le *Dictionnaire* d'al-Qasimī, rédigé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est assez curieux qu'al-Qasimī mentionne plusieurs des ruses dont nos anecdotes sont si riches, ainsi que le poème contenant les recommandations du « chef des parasites » (*ra'īs al-ṭufayliyya*), si souvent cité dans les sources d'*adab*.

il m'envoya avec eux. J'arrivai là où il y avait un banquet et, après avoir mangé, j'emportai avec moi de copieuses portions de nourriture. Quand je le rejoignis, il en prit la moitié et me donna l'autre. Je vendis donc pour quelques *dirham*-s ce qu'il m'avait mis dans la main, et je continuai à le faire pendant plusieurs jours. Un jour, j'entrai là où on organisait un magnifique banquet de noces, je mangeai et quand je m'en allai j'emportai avec moi une belle portion de nourriture qu'un homme que je rencontrai m'acheta pour le prix d'un *dīnār* ! Je pris donc l'argent, bien attentif à cacher l'affaire. Ensuite, [le préposé] convoqua son groupe de pique-assiette (*ḡamā'atabu min al-ṭufayliyya*) et se mit à parler : 'Cet homme de Baḡdād nous a trompé, et il croit que je ne sais pas tout ce qu'il a fait. Giflez-le donc et informez-le de tout ce qu'il nous a caché'. Ils me firent asseoir, bon gré, mal gré, et commencèrent à me gifler l'un après l'autre, le premier disant 'Il a mangé une *maḍīra*<sup>30</sup> ; le deuxième, en flairant ma main, disant : 'Il a mangé une *buqayla*<sup>31</sup> ; le troisième disant : 'Il a mangé du pain blanc' jusqu'au moment où ils eurent décrit tout ce que j'avais mangé, sans se tromper ni par excès ni par défaut. À la fin, leur chef me flanqua une bonne gifle en disant : 'Et il a vendu sa portion de nourriture pour un *dīnār* !' Et quand un autre me gifla aussi en ajoutant 'Donne le *dīnār* !', je le lui donnai immédiatement ! Ensuite, le chef reprit les vêtements qu'il m'avait donnés et me mit à la porte avec ces mots : 'Va-t-en, traître, et que Dieu ne te conserve pas !' J'allai alors m'embarquer, et je me rendis à Baḡdād, en jurant que je ne séjournerais jamais plus dans une ville où les pique-assiette pénètrent les arcanes<sup>32</sup> !'»

L'anecdote de Bunān à Baṣra met en scène un groupe organisé de parasites dont l'activité est strictement réglée, à en croire le texte, du moins pour ce qui est de la répartition des bénéfices. Cette histoire est mentionnée pour la première fois, pour autant que nous le sachions, dans le *Kitāb al-tatfīl* d'al-Ḥaṭīb al-Baḡdādī (m. 463/1071), la *somme* des matériaux littéraires sur les parasites, que l'égyptien Aḥmad b. 'Imād al-Dīn al-Aqfahsī (m. 808/1405)<sup>33</sup> reprend quasiment en entier dans son *al-Qawl al-nabīl bi-ḍikr al-tatfīl*. Dans une source plus récente, le *Šarḥ al-maqāmāt al-Ḥarīriyya* du philologue andalou al-Šarīšī (m. 619/1222)<sup>34</sup>, le protagoniste change d'identité et devient un certain Baššār *al-ṭufaylī* (probablement une erreur de lecture), mais l'histoire reste inchangée. Entre parenthèses, il semble que cette histoire, qui se déroule à Baṣra, soit l'exemple d'une supériorité reconnue aux parasites de cette ville, qui seraient – aux dires de l'auteur – les créatures les plus rusées en matière de parasitisme (*hum aḥḍaq ḥalq Allāh fī bāb al-tatfīl*).

Il est évident qu'un texte de cette sorte doit être lu en termes de parodie, un genre qui, par définition, implique *in absentia* ce qui fait l'objet du procédé parodique<sup>35</sup>. Dans ce cas particulier, force est de constater que les termes utilisés dans l'anecdote et le déroulement des faits renvoient, bien que dans une perspective littéraire et humoristique, à des réalités sociales

30. Un ragoût cuit dans le lait, avec de l'oignon et des épices. Ce plat très populaire est devenu célèbre grâce à la *Maqāma Maḍīriyya* d'al-Hamaḍānī (m. 398/1008).

31. Plat à base de légumes, avec de la viande ou du foie et des œufs. Il est souvent mentionné par al-Ġāhiz dans son *Kitāb al-buḥalā'*.

32. Al-Ḥaṭīb al-Baḡdādī, *Tatfīl*, p. 90-91 ; al-Aqfahsī, *Qawl*, p. 133-134.

33. GAL II, p. 93-94 et S II, p. 110.

34. Al-Šarīšī, *Šarḥ* I, p. 434.

35. Pour la notion de parodie en littérature nous faisons référence aux travaux fondamentaux de J. Tynjanov et M. Bachtin.

attestées. Le mot *‘arīf* « quelqu’un qui sait », par exemple, désigne celui qui connaît l’usage (*‘urf*, vs loi) et était utilisé pour les militaires ou civils, se référant à une institution existant depuis la période préislamique. Mais l’occurrence de ce terme dans les textes, surtout dès le VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle, renvoie le plus souvent à la fonction d’un chef de métier, avec des synonymes tels que *naqīb*, *ra’īs* et *šayḥ*<sup>36</sup>. Or, *‘arīf* et *šayḥ* sont bien les termes que le narrateur de l’anecdote utilise pour désigner celui qui organise et dirige l’activité des parasites, qui leur donne de quoi s’habiller (une sorte d’« outil de travail » qui permet d’être vêtu convenablement lors de l’intrusion dans les banquets) et qui touche un pourcentage sur les profits qu’ils tirent de la fréquentation des banquets. Bref, celui qui joue le rôle de chef. Apparemment, ce personnage décide aussi de la formation professionnelle, car il garde chez lui Bunān pendant trois jours et ce n’est que le quatrième jour qu’il l’envoie au travail avec ses confrères. Le terme *ḡamā’a* « groupe » aussi est significatif, car il s’agit d’un des termes souvent utilisés, faute de termes techniques, pour indiquer les corporations des métiers.

De plus, au-delà des choix lexicaux, le déroulement même du conte est intéressant, car il met en scène un véritable rituel d’expulsion de l’association. Or, le rituel est un des points essentiels pour les corporations des métiers<sup>37</sup>, surtout le rituel d’admission ainsi que le serment de loyauté que le néophyte doit prêter. Dans notre source, un autre type de rituel est décrit, qui ne concerne pas l’admission à l’association mais plutôt (ultérieur renversement parodique) son contraire. Dans l’anecdote de Bunān à Baṣra, il s’agit en effet d’un rituel très précis d’expulsion qui se déroule presque comme un procès : accusation, exhibition des preuves, punition et privation des habits. Ce qui peut être relu comme un renversement du rituel de l’admission d’un nouveau membre au sein de l’association, et qui atteste aussi de l’existence d’un pacte de fidélité qui consiste à partager le butin. Ce pacte était évidemment considéré essentiel si sa violation entraînait l’accusation de trahison et impliquait d’office l’exclusion du groupe des écornifleurs. Le conte, dont le but facétieux n’est pas à mettre en doute, suggère aussi pour ce groupe de « professionnels de l’escroquerie » l’existence d’un système de contrôle et de surveillance que les membres du groupe exerçaient les uns vis-à-vis des autres dans le but de garantir le bon déroulement de l’activité professionnelle et le respect des règles ; ce qui constitue le renversement parodique d’une réalité existant dans d’autres milieux professionnels, mais appliquée dans ce cas à une « association professionnelle » qui, pour autant que nous sachions, n’est pas attestée historiquement.

### Les règles du métier ou « comment escroquer le mieux possible »

Terminologie technique et rituelle mise à part, les « règles du métier » étaient aussi représentées comme un savoir que les membres d’une certaine association partageaient. Parfois la transmission du savoir est explicitement sollicitée par une tierce personne désireuse d’être instruite à la profession, comme il arrive dans des dialogues que nos sources mettent en scène

36. El-Ali-Cahen, « *‘Arīf* ».

37. À ce propos, même s’il s’agit d’une époque bien plus tardive et donc à prendre avec toutes les

précautions requises, voir Raymond, « Les transformations », p. 31 sq.

et où celui qui pourrait, d'une certaine façon, être défini comme un aspirant qui demande à être mis au courant des secrets de la profession. Il s'agit d'un comportement qui implique la reconnaissance de l'habileté professionnelle du pique-assiette interrogé, qui joue ainsi le rôle de maître. C'est par exemple le cas d'un homme qui sollicite Bunān pour qu'il lui fasse des recommandations (*qāla rağul li-Bunān : Awşinī*) et auquel Bunān étale toute sa science<sup>38</sup>. Dans le cas d'un parasite anonyme qui tombe malade, c'est son esclave qui lui demande de lui dicter ses dernières volontés (*ba'd al-ṭufayliyyīn mariḍa fa-qāla labu gulāmuhu : Awşinī*)<sup>39</sup>.

Nos sources donnent une image très vive des coutumes qui réglaient l'activité des écornifleurs. Toujours à propos de Bunān, le pique-assiette par excellence, on précise qu'il avait une connaissance des manières (*ḥudūd*), des usages (*rusūm*) et des traditions (*sunna*) du parasitisme que personne d'autre n'égalait<sup>40</sup>. Si des règles donc existaient, et des règles partagées, elles faisaient aussi l'objet de transmission : Bunān, maître incontesté, clôture ainsi la liste des instructions qu'il donne à un acolyte, après lui avoir expliqué tout ce qu'il y avait à savoir sur ce sujet : « Comprends donc et tu auras appris et tu connaîtras une tradition de conduite<sup>41</sup>. » Bien nombreux sont les discours prononcés par les pique-assiette professionnels contenant l'énonciation des règles du métier. Parmi celles-ci figure l'exhortation à échapper à la surveillance du portier, à se confondre innocemment parmi les invités pour ne pas être reconnus, mais aussi à manger le plus et le mieux possible. Il ne faudra donc pas accompagner un convive qui devance les autres dans le choix de la cervelle, des œufs, du pot-au-feu et des autres éléments les plus raffinés dans les plats, et qui ne se contente pas de ce qui est devant lui<sup>42</sup>. Un pique-assiette anonyme, sur son lit de mort, explique à son serviteur comment faire descendre la bouchée dans le gosier sans boire ; il lui conseille de ne pas renoncer à un plat pour un meilleur qui ne viendra peut-être pas, de ne pas boire trop d'eau parce que cela empêche de manger plus, de manger comme celui qui n'a jamais vu de nourriture, et d'en prendre comme provision comme celui qui n'en verra jamais<sup>43</sup>.

L'attachement presque pathologique à la nourriture que les pique-assiette démontrent dans les sources, et leurs préférences alimentaires, a peut-être des motivations bien réelles dans les conditions de vie de l'époque. Les famines étaient fréquentes, et la mort par inanition n'était pas rare, surtout parmi les paysans et les villageois. La malnutrition était un phénomène répandu parmi les gens du peuple : l'alimentation présentait un déséquilibre important entre les hydrates de carbone et les protéines, celles-ci étant pratiquement absentes ou en tout cas très rares<sup>44</sup>. Il ne faut donc pas s'étonner si dans les sources les *ṭufayliyyūn* expriment souvent

38. Al-Ḥaṭīb al-Bağdādī, *Tatfil*, p. 76 ; al-Aqfahsī, *Qawl*, p. 125-126 ; Ibn Qutayba, *Uyūn*, p. 276-277 ; al-Ġāḥiẓ, *Buḥalā'* 2, p. 57 ; al-Zamaḥṣārī, *Rabī'* 3, p. 386.

39. Al-Ḥaṭīb al-Bağdādī, *Tatfil*, p. 76-77 ; al-Aqfahsī, *Qawl*, p. 127 ; cf. aussi Ibn al-Ġawzī, *Aḍkiyā'*, p. 193 ; al-Nuwayrī, *Nihāya* 3, p. 324 ; al-Ābī, *Naṭr* 2, p. 250 ; une version réduite dans Ibn Ḥamdūn, *Taḍkira* 9, p. 114.

40. Al-Ḥaṭīb al-Bağdādī, *Tatfil*, p. 84.

41. *Ibid.*, p. 96 ; al-Aqfahsī, *Qawl*, p. 139.

42. Al-Ḥaṭīb al-Bağdādī, *Tatfil*, p. 76 ; al-Aqfahsī, *Qawl*, p. 125-126.

43. Al-Ḥaṭīb al-Bağdādī, *Tatfil*, p. 77 ; al-Aqfahsī, *Qawl*, p. 127 ; al-Nuwayrī, *Nihāya* 3, p. 324 ; version abrégée dans Ibn Ḥamdūn, *Taḍkira* 9, p. 114.

44. Ashtor, *A Social and Economic History*, p. 217 sq.

une faim primordiale et démesurée<sup>45</sup>, la crainte de voir disparaître les aliments ou de ne pas en avoir assez, et la préférence marquée pour certains aliments, plus prisés que d'autres. La façon de manger le plus et le mieux possible est un des soucis principaux des pique-assiette, et les indications à ce sujet sont légion. Un parasite craint avant tout que la nourriture soit finie, jusqu'au point de pâlir si les plats tardent à être servis<sup>46</sup>. « Mange jusqu'à en avoir une indigestion, dit Bunān, car c'est la faim qui t'attend<sup>47</sup>. » Et encore : « Quand tu trouves de la nourriture, mange comme celui qui n'en a jamais vu et prends-en une provision comme celui qui n'en verra plus<sup>48</sup>. » Parmi les règles, il y a aussi celle qui veut qu'on ne doive se lever que le moment venu, et laisser la table vide comme un pays inhabité<sup>49</sup>. De même, il ne faut pas s'étonner si parmi les instructions dictées par les plus expérimentés et par les professionnels du parasitisme, il y a toute une série de recommandations qui visent à un choix réfléchi des types de nourriture. « Un os de la queue d'une chèvre est meilleur qu'une écuelle de riz » (ou « une casserole de lentilles », selon les versions)<sup>50</sup>. Et encore, plus en général : « Ne mange que ce qui est prisé<sup>51</sup>. » Bunān reproche à Waki' b. al-Ġarrāh de manger les aubergines, légume bon marché, plutôt que le blanc de poule, bien plus cher<sup>52</sup>. La viande et les mets élaborés étaient à privilégier, plutôt que les légumes et les plats simples. Tout cela pourrait bien être le reflet littéraire, même si celui-ci est parodique dans les tournures narratives, d'une situation réelle vécue par les couches moins aisées de la société urbaine. Quand on avait donc l'opportunité de profiter d'un repas copieux, il était nécessaire de choisir les mets les plus nourrissants, et cela dans la perspective de ne pas pouvoir profiter d'une alimentation suffisante en termes de quantité et de qualité dans l'avenir.

Les règles et les ficelles du métier étaient apparemment bien fixées... Mais, malgré cela, il arrivait que certains pique-assiette fussent victimes d'accidents du travail, tel le célèbre Ibn Darrāġ, soumis à une série épuisante de preuves d'habileté, qui se sent tout de même frustré jusqu'à la fin dans son désir de manger, victime d'un maître de céans particulièrement rusé<sup>53</sup>. Ou bien le célèbre Abū Salama de Baṣra, mentionné par al-Šarišī, qui s'affale, mort, sur la table dressée pour avoir ingéré une bouchée de *falūḍaġ*<sup>54</sup> trop chaud, sans doute un triste cas d'infarctus intestinal<sup>55</sup>.

45. Nous ne pouvons pas nous empêcher de penser à la description du commensal vorace (évidemment Abū l-Faṭḥ al-Iskandarī) qu'al-Hamaḍānī mentionne dans la *maqāma* d'al-Ġāḥiḏ.

46. Al-Ḥaṭīb al-Baġdādī, *Tatfīl*, p. 57 ; al-Aqfahsī, *Qawl*, p. 89 ; Ibn al-Ġawzī, *Aḍkiyā'*, p. 193, al-Zamaḥṣārī, *Rabī'* 3, p. 359 ; al-Rāġib al-Iṣfahānī, *Muḥāḍarāt* 1, p. 640 ; al-Tawḥīdī, *Baṣā'ir*, p. 72, n. 252 ; al-Nuwayrī, *Nihāya* 3, p. 325 ; al-Ibšīhī, *Mustaṭraf* 2, p. 527 et al-Ābī, *Naṭr* 2, p. 240.

47. Al-Ḥaṭīb al-Baġdādī, *Tatfīl*, p. 98, note 4.

48. *Ibid.*, p. 77 ; al-Aqfahsī, *Qawl*, p. 127 ; cf. al-Nuwayrī, *Nihāya* 3, p. 324 ; al-Ābī, *Naṭr* 2, p. 250 ; Ibn Ḥamdūn, *Taḍkira*, p. 114.

49. Al-Ḥaṭīb al-Baġdādī, *Tatfīl*, p. 74-76 ; al-Aqfahsī,

*Qawl*, p. 124-125 ; une version bien plus concise dans Ibn 'Abd Rabbih, *Iqd* 7, p. 227.

50. Al-Zamaḥṣārī, *Rabī'* 3, 378 ; al-Ḥaṭīb al-Baġdādī, *Tatfīl*, p. 98 ; al-Aqfahsī, *Qawl*, p. 152.

51. Al-Ḥaṭīb al-Baġdādī, *Tatfīl*, p. 99.

52. *Ibid.*, p. 87 ; al-Aqfahsī, *Qawl*, p. 132. Abū Sufyān Waki' b. al-Ġarrāh b. Māliḥ al-Ru'āsī, traditionniste koufiote mort en 197/812. Il s'agit probablement d'un anachronisme.

53. Al-Mas'ūdī, *Murūġ* 5, p. 97-98 ; al-Šarišī, *Šarḥ* 1, p. 435-436.

54. Gâteau fait de farine, sucre ou miel mélangé à de l'amidon, de l'huile de sésame ou d'amande, noix ou pistache, avec des amandes et du safran.

55. « *Fa-akala Abū Salama yawman 'alā ba'ḍ al-*

## De l'investiture ou « comment devenir un pique-assiette reconnu »

Un autre élément s'ajoute à la représentation littéraire de la communauté des professionnels du parasitisme. Il s'agit de « l'investiture », que des documents rédigés, en plus, par des scribes professionnels incarnent avec une précision technique tout à fait inversement proportionnelle au sérieux de leur but. L'idée que le métier de pique-assiette puisse faire l'objet de succession, d'héritage ou même d'investiture, ce qui a clairement à voir avec une dimension collective et organisée du parasitisme, est bien attestée ailleurs dans les autres sources : Bunān pense à se faire succéder par son fils dans l'art du parasitisme, et un poète fait une référence explicite à celui qui hérite le métier de pique-assiette de son père<sup>56</sup>. Le héros éponyme des pique-assiette, Ṭufayl al-'arā'is, sur son lit de mort, révèle à son propre fils les secrets de la profession<sup>57</sup>.

Des actes formels spécialement conçus et rédigés, évidemment dans un but parodique, afin de régler l'accès à l'« exercice de la profession » s'imposent à notre attention. Dans une anecdote mentionnée dans le *Kitāb al-tatfīl* d'al-Ḥaṭīb al-Baġdādī, Bunān demande à 'Abd Allāh b. Ṭāhir<sup>58</sup>, auprès duquel il s'est infiltré, de lui faire rédiger un document bien spécifique. « Seigneur ! dit-il, j'ai besoin que tu fasses rédiger pour moi un édit (*manšūr*) grâce auquel personne ne pourra accéder à cette profession (*šinā'a*)<sup>59</sup> sans que j'aie carte blanche sur lui. » Le gouverneur demande alors à son scribe, Bišr b. Hārūn, d'écrire ce document qu'il donne à Bunān avec un cadeau de cent *dīnār*. L'historiette se termine par le témoignage d'Abū 'Abd Allāh Aḥmad b. al-Ḥasan, un des transmetteurs de l'anecdote, qui atteste avoir lu l'édit écrit de la main même de Bišr<sup>60</sup>. Si, faute d'avoir le texte du document même, nous n'avons ici que le témoignage de son existence et l'indication synthétique de son contenu, d'autres documents de ce genre nous sont parvenus. Le plus célèbre est l'acte d'investiture (*'ahd*)<sup>61</sup> rédigé pour un célèbre *ṭufaylī* de la cour de 'Izz al-Dawla qui nomme un lieutenant<sup>62</sup>. Selon la version la plus ancienne attestée, mentionnée dans le *Kitāb al-tatfīl* sur l'autorité d'Abū l-Qāsim al-Tanūḥī<sup>63</sup>, l'acte a été rédigé à la requête de l'émir 'Izz al-Dawla Baḥṭiyār<sup>64</sup> par le célèbre secrétaire Abū

*mawā'id luqma ḥarra min al-fālūdağ wa-bala'ahā bi-šiddat ḥarāratihā fa-tağamma'at aḥšā'uhu fa-māta 'alā l-mā'ida* ». Al-Šarišī, *Šarḥ* 1, p. 438.

56. Al-Ḥaṭīb al-Baġdādī, *Tatfīl*, p. 106 ; p. 27.

57. *Ibid.*, p. 74-75 ; al-Aqfahsī, *Qawl*, p. 124-125.

58. Membre de la puissante famille des Ṭāhirides, mort en 253/866. Il fut gouverneur de Baġdād pour al-Mutawakkil ; al-Musta'īn lui confia aussi les Villes saintes de La Mecque et de Médine.

59. La variante '*amal*' est aussi mentionnée dans le texte.

60. Al-Ḥaṭīb al-Baġdādī, *Tatfīl*, p. 110-111. C'est la seule source qui cite cette anecdote.

61. « Covenant of initiation, which in itself is an attribute of an organisational structure » (Hamdani, « The Rasā'il », p. 161).

62. Al-Ḥaṭīb al-Baġdādī, *Tatfīl*, p. 112-117 ; ce '*ahd*' n'est pas repris dans al-Aqfahsī, *Qawl*. Le document est mentionné parmi les épîtres d'al-Šābi' dans la liste qu'en donne Hachmaier, *Die Briefe*, p. 238, n. 88.

63. Le fils d'Abū 'Alī al-Muḥassin al-Tanūḥī, le célèbre cadi et homme de lettres.

64. Les sources ne concordent pas sur le nom du souverain qui le commissionne ('Izz al-Dawla, Mu'izz al-Dawla, Mu'īn al-Dawla), ni sur le nom du parasite nommé, tandis qu'il n'y a pas d'incertitudes quant au nom du scribe qui le rédige, c'est-à-dire Abū Ishāq Ibrāhīm al-Šābi'. La rédaction de cet acte serait à situer, à en croire la version d'al-Tanūḥī, pendant le conflit qui opposa 'Izz al-Dawla à 'Aḍud al-Dawla après la mort de Mu'izz al-Dawla : le document aurait été en effet commissionné dans un campement militaire. La

Ishāq Ibrāhīm b. Hilāl al-Ṣābi' (m. 384/994)<sup>65</sup>. Les circonstances de la rédaction du document sont les suivantes. Il y avait dans le campement, nous dit Abū l-Qāsim al-Tanūḥī, un homme nommé 'Alī b. Aḥmad, connu comme 'Alīka, qui écorniflait les repas auprès de tous les gens du camp : chambellan, chefs d'armée, scribes, courtisans et eunuques. La chose fut connue par le souverain Baḥtiyār qui ordonna à son secrétaire de rédiger, de la part de 'Alīka, un acte d'investiture dans lequel 'Alīka nommait son vicaire dans l'art d'écornifler, un certain Ibn 'Urs al-Mawṣilī, et où il évoquait tous les stratagèmes du métier. Le nom du destinataire du document, Ibn 'Urs, révèle immédiatement le but facétieux, car il évoque le repas de noces ('*urs*, ou bien « noces » tout court '*urus*')<sup>66</sup>.

Le texte, authentique morceau de bravoure, est rédigé comme un véritable acte d'investiture en bonne et due forme : on précise au nom de qui l'acte est rédigé ('Alī b. Aḥmad connu comme 'Alīka), le nom de celui qui est nommé ('Alī b. 'Urs al-Mawṣilī), le rôle auquel on l'appelle (vicaire « dans la vivification de sa tradition *iḥyā' sunnatibi* et la préservation de ses habitudes *ḥifẓ rusūmihi*»), le territoire de sa juridiction (Baḡdād et tous les districts avoisinants), les traits de son caractère et de sa formation qui le rendent apte à la fonction (caractère impudent, robustesse, bon appétit et bonne digestion et, en général, « aptitude au travail »), le pourcentage du profit à donner à son maître (cinquante pour cent), le comportement qu'il doit adopter qui consiste, en particulier, à appliquer scrupuleusement les règles du métier que le néophyte est appelé à exercer. Celles-ci font l'objet d'une minutieuse description sous forme d'ordre, comme il sied à un acte d'investiture en bonne et due forme. Le document se clot par une exhortation à obéir aux ordres, à respecter les préceptes, à suivre et préserver les traditions de l'art, et par l'invocation de la bénédiction divine.

Ce texte, écrit dans une prose fleurie typique de la chancellerie d'état, correspond exactement à la forme des '*uhūd*' de l'époque. Le recueil d'exemples de documents à l'usage des fonctionnaires de la chancellerie d'état qu'est le *Kitāb ḡurar al-balāḡa*, écrit par le célèbre historien et scribe Abū l-Ḥusayn Hilāl b. al-Muḥassin al-Ṣābi' (petit-fils de Ibrāhīm b. Hilāl al-Ṣābi', m. en 448/1055) en comporte deux exemples : un concernant l'investiture d'un *caḍi* et l'autre celle d'un *amīr*<sup>67</sup>. Une comparaison entre les textes a permis de constater que le '*ahd*' concernant le pique-assiette ne diffère de ces deux spécimens que par le but, qui est facétieux (*hazl*), la structure et la forme restant inaltérées. Les règles constitutives des actes d'investiture qu'al-Qalqaṣandī (m. 821/1418) nous décrit dans son manuel ne font que confirmer la parfaite correspondance de l'acte de nomination de l'écornifleur avec les documents officiels, et en particulier avec l'usage de « tous les secrétaires anciens et de la plupart des modernes » ('*āmmat al-kuttāb min al-mutaqaddimīn wa-akṭar al-muta'ahḥirīn*): le '*ahd*' doit débiter par les mots « *hādā mā 'ahida bihi fulān bi-fulān* » ou d'autres similaires, continuer sans *taḥmīd*

mention de Mu'izz al-Dawla qu'on trouve ailleurs serait justifiée par le fait que al-Ṣābi' fut le chef de la chancellerie d'état sous son règne.

65. Sur cet auteur et sa famille voir De Blois, « Ṣābi' ».

66. Ce nom pourrait être lu en même temps comme Ibn 'Urs, c'est-à-dire « belette », ce qui n'est pas sans susciter des images amusantes dans l'esprit du lecteur.

67. Al-Ṣābi', *Ḡurar*, p. 117-131 et 133-156.

(louange à Dieu : *al-ḥamdu li-l-llāh*) et avec une mention brève (ou sans mention) des qualités de la personne nommée, contenir la mention de sa fonction et des tâches qu'elle implique sous forme d'ordre (*wa-amarahu bi-*) « jusqu'à la fin des instructions (*waṣāyā*) », continuer avec une formule qui confirme le type d'acte comme, par exemple, « *hādā 'ahd amīr al-mu'minīn ilayk, wa-ḥuḡḡatuhu la-ka wa-ilayk* », et finalement se clôturer par la formule « *wa-l-salām 'alayk etc.* » ou d'autres similaires<sup>68</sup>.

En particulier, la liste des ordres contenant les tâches (ce qu'al-Qalqašandī appelle *waṣāyā*) relatives à la fonction d'écornifleur est plutôt détaillée : on lui ordonne avant tout la crainte de Dieu (ce qui est un élément indispensable des *'uhūd*), et ensuite de considérer attentivement le sens du mot *taṭfīl* (escroquerie), qui est une activité qui revêt un caractère noble justifié aussi par son étymologie. La liste des *waṣāyā* continue par un catalogue d'instructions pratiques concernant l'exercice de la profession du pique-assiette, visant à l'optimisation en termes de résultat : il faudra donc visiter les demeures des riches et des puissants, où on trouve les plats les plus raffinés, profiter des repas offerts à l'occasion des circonstances exceptionnelles par les marchands, qui notoirement ne lésinent pas dans ces occasions contrairement à ce qu'ils font dans la vie quotidienne. Il faudra aussi lier amitié avec les économes et les majordomes des palais, qui contrôlent l'approvisionnement des victuailles, pour en tirer profit. Par contre, il faudra éviter de fréquenter les gens du commun et les économiquement faibles, car ceux-ci ne garantissent aucune satisfaction alimentaire. Le contrôle des marchés et des magasins est aussi inventorié parmi les règles qu'il faudra observer, car en suivant la livraison d'une fourniture de vivres à son destinataire, on connaîtra la maison dans laquelle un banquet est organisé où on pourra, au bon moment, se mêler aux invités pour entrer en catimini et profiter du festin. Sur le même principe repose aussi le conseil visant à surveiller les maisons des chanteurs, des musiciens, des pleureuses, bref, de tous les professionnels censés participer à un banquet – qu'il s'agisse d'une occasion joyeuse ou d'un événement douloureux – pour y travailler. L'accès au festin garanti, le parasite devra considérer attentivement la consistance du repas et la qualité des plats qui sont servis. Tout cela dans le but de bien calibrer ses énergies pour être à même d'en manger sans en négliger aucun et de n'être rassasié qu'à la fin du banquet, sans risquer de se retrouver en manque de nourriture en cas de repas maigre, ce qui arrive souvent aux novices.

Des instructions concernant la façon de s'introduire sont aussi dispensées : le parasite professionnel, pour atteindre son but (la table dressée), devra apprendre à endurer stoïquement les coups de poing, les gifles et les insultes typiques des portiers, tout comme à détourner l'insolence des invités qui ne le connaissent pas et qui veulent le dénoncer au maître de céans, en adoptant à leur égard une attitude familiale et accommodante. Après une anecdote qui est exposée en guise d'exemple de comportement professionnel correct, l'acte se clot par des conseils pour l'entretien de l'« outil de travail » principal, c'est-à-dire l'estomac : on préconise en effet l'utilisation fréquente de digestifs visant à « corroborer l'estomac, aiguïser l'appétit

68. Al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* 10, p. 8 sq.

et faciliter la digestion [...] et participer à deux banquets le même jour. En ayant recours à ceux-ci, le parasite sera dans la même position du scribe qui taille ses calames, du soldat qui repolir son épée, de l'artisan qui aiguisé ses outils et de l'homme d'expérience qui met au point ses instruments<sup>69</sup> ».

La vérité historique de ce texte ne fait pas de doute : il s'agit d'une pièce d'anthologie rédigée par un prosateur expérimenté selon les meilleures règles de l'art de la chancellerie d'État, mais dans un but de divertissement. Si les canons structurels sont respectés, ainsi que les stéréotypes sur les *ṭufayliyyūn* existant dans les sources d'*adab*, force nous est de constater que l'application de canons relevant du sérieux à un contenu qui ne l'est pas produit un résultat indéniablement comique. Il s'agissait donc de matériaux littéraires qui circulaient auprès des gens de lettres tels que les scribes. L'acte d'al-Šābi' était sans doute bien connu, car il est repris, avec des variantes plus ou moins importantes, dans plusieurs sources : *Niṣwār al-muḥāḍara* d'al-Tanūḥī (m. 384/994)<sup>70</sup>, *Šarḥ maqāmāt al-Ḥarīrī* d'al-Šarīšī<sup>71</sup> et *Šubḥ al-a'šā* d'al-Qalqašandī<sup>72</sup>. Les sources qui en rapportent le texte précisent toutes qu'il s'agit d'un exemple de littérature facétieuse destinée à divertir : dans la version rapportée par al-Ḥaṭīb al-Baġdādī, on précise que ce document aurait été rédigé par al-Šābi' « pour plaisanter (*'alā ṭarīq al-hazl*)<sup>73</sup> ». Al-Qalqašandī, qui incorpore le même acte parmi les exemples des documents rédigés par les scribes de la chancellerie d'état, est encore plus explicite à ce propos : il nous dit en fait que « parfois les rois s'adonnent à la plaisanterie et proposent à leurs scribes de rédiger des pièces facétieuses... comme il arriva à Mu'īn al-Dawla b. Buwayḥ al-Daylamī lorsqu'il proposa à Abū Ishāq Ibrāhīm b. Hilāl al-Šābi' d'écrire un acte d'investiture à la charge de parasite<sup>74</sup> ».

L'appartenance au genre divertissant, mais surtout le ton parodique, sont mis en exergue par le philologue andalou al-Šarīšī, qui cite une version abrégée et manipulée de ce morceau dans son commentaire aux *Maqāmāt* d'al-Ḥarīrī<sup>75</sup>. La citation est faite à propos de la trentième *maqāma*, *al-Šūriyya*, et cela en vertu d'un double lien, thématique et rhétorique : thématique, car dans cette *maqāma* le narrateur, al-Ḥarīṭ b. Hammām, se comporte en écornifleur, et rhétorique, car le protagoniste Abū Zayd al-Sārūġī énonce un très bel exemple de *ḥuṭba* de mariage facétieuse où la parodie est le moteur de tout son discours<sup>76</sup>. Les lieux communs qui appartiennent aux sermons de mariage sont en fait renversés et transformés dans leur contraire. Ce procédé de renversement présuppose toujours le discours parodié, qui vit – *in absentia* – dans le discours parodique, tout comme ce ne sont pas seulement le discours mais aussi le phénomène qui est l'objet de la parodie.

69. Al-Ḥaṭīb al-Baġdādī, *Tatfīl*, p. 117 ; al-Qalqašandī, *Subḥ* 14, p. 365 ; al-Tanūḥī, *Niṣwār* 7, p. 160.

70. Vol. 7, p. 155-161, avec des petites variantes. L'éditeur du *Niṣwār* d'ailleurs en reprend le texte du *Kitāb al-tatfīl*.

71. Vol. 2, p. 399-400.

72. Vol. 14, p. 360-365.

73. Al-Ḥaṭīb al-Baġdādī, *Tatfīl*, p. 112.

74. Al-Qalqašandī, *Šubḥ* 14, p. 360.

75. Al-Šarīšī, *Šarḥ* 2, p. 399-400.

76. Al-Šarīšī, en fin homme de lettres, perçoit cette affinité de procédés quand il remarque que « cet acte d'investiture correspond au sermon de mariage de la *maqāma* sous plusieurs angles (*aġrād*) » : *Šarḥ* 2, p. 399. Un autre exemple de parodie, cette fois-ci de « L'archétype coranique de la *wasiyya* », est présent dans la 49<sup>e</sup> *Maqāma* (Kilito, *Séances*, p. 62).

L'existence d'autres exemples de ce genre d'acte atteste que le célèbre exercice de style d'Abū Hilāl al-Şābi' n'est pas isolé. Ibn Faḍl Allāh al-'Umarī (m. 749/1349) est aussi l'auteur d'un document d'investiture pour un parasite (*taqlīd ṭufaylī*), qu'il inclut dans son ouvrage encyclopédique *Masālik al-abṣār fī mamālik al-amṣār*, juste après avoir cité le document d'al-Şābi', et qu'il précise avoir composé sur demande<sup>77</sup>. Dans ce cas, l'acte, un exemple de prose extrêmement raffinée, est rédigé en suivant une voie différente que celle de son célèbre prédécesseur : après le *taḥmīd*, il y a une longue *ḥuṭba* dans un style fleuri. Le document suit les canons de ce qu'al-Qalqaşandī catégorise comme « la troisième manière » (*al-maḍhab al-ṭālīṭ*) des actes d'investiture, c'est-à-dire une *ḥuṭba* suivie par les instructions (*waṣāyā*) données sous l'une des deux formes : « *amarahu bi-kaḍā* » ou « *an yaf'ala kaḍā* » (la forme choisie par al-'Umarī)<sup>78</sup>. Le document reprend, sinon la forme, du moins les contenus du 'ahd que nous avons présenté en résumé ci-dessus : *mutatis mutandis*, les mêmes conseils sont répétés (manger le plus possible et de tout, avoir recours à des digestifs, supporter les insultes et les traitements rudes, enquêter pour connaître les endroits où les banquets se tiennent, suivre les professionnels des festins, privilégier les tables des puissants, des riches et des marchands, etc.). Mais le traitement littéraire du sujet est bien plus accentué, car les instructions sont précédées d'un préambule contenant le blâme de l'avarice, la description hyperbolique des appétits et des habiletés des pique-assiette et la mention de plusieurs exemples, souvent historiques, de mangeurs avides comme Aş'ab<sup>79</sup>, Ibn Abī Sufyān ou al-Malik al-'Ādil<sup>80</sup>. Ce qui est plutôt intéressant dans ce cas, c'est l'assimilation des pique-assiette à d'autres groupes sociaux marginaux, comme ceux des mendiants ou des voleurs (*tā'ifat al-ṣayḥ Sāsān*<sup>81</sup> *wa-man ya'ḥuḍ amwāl al-nās bi-l-yad wa-ya'kuluhum bi-l-lisān*), une assimilation dont les sources les plus anciennes ne font pas état<sup>82</sup>. De même, l'utilisation du terme *tā'ifa* est significative<sup>83</sup>, car ce terme était normalement utilisé pour renvoyer spécifiquement à une association professionnelle, sinon à une guilde.

L'exemple le plus poussé dans le sens d'un but facétieux est celui qu'al-Nuwayrī (m. 732/1332) nous offre dans la section de son encyclopédie consacrée aux mangeurs et à la nourriture<sup>84</sup>. Dans ce cadre, il mentionne un document de cette sorte écrit par Tāğ al-Dīn al-Yamānī (m. 743/1342), *faqīh* de La Mecque qui fut *kātib al-inṣā'* au Yémen<sup>85</sup> et dont al-Nuwayrī semble apprécier hautement la prose. Ce document (*risāla*), qu'al-Yamānī aurait écrit comme un exercice de style (*tağribatan li-ḥātīrihi*) et inséré dans ses carnets de notes (*ḍammahā ilā fawā'id dafātīrihi*), est aussi rédigé selon les canons de la chancellerie d'État. Un des motifs d'intérêt

77. Ibn Faḍl Allāh al-'Umarī, *Masālik* 12, p. 16-29.

78. Al-Qalqaşandī, *Ṣubḥ* 10, p. 98 sq.

79. Cf. le proverbe *aṭma' min Aş'ab* (plus avide qu'Aş'ab), mentionné en concurrence avec Ṭufayl : voir Freytag, *Arabum proverbia* 2, p. 50-51, n. 72.

80. Ibn Faḍl Allāh al-'Umarī, *Masālik* 12, p. 22-23.

81. Le *ṣayḥ Sāsān* était le héros éponyme des mendiants et des vagabonds (Bosworth, *The Medieval Islamic Underworld* 1, p. 22, le définit « their patron saint »).

82. Sur les catégories des marginaux, et les Banū Sāsān en particulier, voir l'essai de Bosworth cité ci-dessus, désormais classique. La catégorie des parasites ne figure pas dans cet ouvrage. Sur les marginaux, dans une perspective comparatiste, voir aussi Tarchouna, *Les marginaux*.

83. Ibn Faḍl Allāh al-'Umarī, *Masālik* 12, p. 24.

84. Al-Nuwayrī, *Nihāya* 3, p. 333-337.

85. Voir Ibn Tāğrī Birdī, *Manhal* 7, p. 402-403 ; Ibn Ḥabīb, *Taḍkira* 3, p. 44-46.

principaux est le fait que celui-ci révèle aussi une profonde connaissance des sources littéraires, des stéréotypes et des contenus des anecdotes qui circulaient sur les pique-assiette. Les noms de celui au nom duquel l'acte est émis et de celui en faveur duquel il est émis sont deux noms inventés qui renvoient clairement à un but de divertissement et à une dimension parodique : le premier s'appelle en effet Zārid b. Lāqim, c'est-à-dire « L'avaleur fils du prompt avaleur » et le deuxième Bālī' b. Hāḡim « Le bâfreur fils de celui qui fond [sur les repas] ». Ces deux noms sont basés sur des concepts-clefs qui caractérisent la catégorie des *ṭufayliyyūn*, que les sources littéraires nous transmettent, tout comme les termes élogieux dans lesquels l'activité du parasitisme (*ṣinā'at al-tatfil*) est décrite, et qui rappelle l'orgueil professionnel représenté dans les anecdotes, et les traits caractéristiques et de comportement que l'autoportrait du pique-assiette mentionné dans cette *risāla* contient.

Ce sont pourtant surtout les instructions (*waṣāyā*) données qui rappellent presque à la lettre le déroulement de certaines des anecdotes sur les parasites que nous avons considérées dans ce qui précède : par exemple ne pas parler pendant le repas sauf pour dire « Oui (*na'm*) », mot apte à la mastication<sup>86</sup>, ou aller à la rencontre des invités en faisant semblant d'être le valet du maître de céans, s'habiller élégamment pour se confondre avec les invités, et bien d'autres.

## Conclusion

Les éléments textuels que les sources littéraires prises en considération nous apportent à propos de la représentation, bien qu'humoristique, des pique-assiette en tant qu'association professionnelle, sont nombreux : des anecdotes, des poèmes, des références glissées dans un texte, des proverbes, des actes d'investiture rédigés, dans un but de divertissement (*hazl*), par des scribes professionnels. Les textes mettent en scène l'image d'une catégorie de personnes ayant une identité collective et une cohésion de groupe, ainsi qu'un sens aigu de leur dignité. Si parler de corporation est sans doute inapproprié, nous devons néanmoins reconnaître que les sources d'*adab* présentent certains traits qui sont typiques d'une forme associative. En effet, dans la littérature, ceux qui s'adonnaient à l'activité du parasitisme avaient conscience d'appartenir à une association professionnelle, pourvue d'une organisation et de règles de conduite spécifiques, dotée d'une structure, bien que minimale, et à l'intérieur de laquelle il y avait transmission de connaissances et même, à en croire certains textes (dont d'ailleurs le caractère parodique ne fait pas de doute) « une investiture légale ». Il est vrai que la littérature nous présente aussi des cas où le parasitisme semble devenir transversal et parcourir d'autres groupes sociaux ou professionnels (les musiciens, comme Ḥakam al-Wādī ou Ishāq al-Mawṣilī ; les nobles, comme le prince Ibrāhīm b. al-Mahdī ; les savants, comme Abū Hanīfa<sup>87</sup>), mais il

86. Al-Ḥaṭīb al-Baḡdādī, *Tatfil*, p. 57 ; al-Aqfahsī, *Qawl*, p. 89 ; Ibn al-Ġawzī, *Aḍkiyā'*, p. 193 ; Ibn Ḥamdūn, *Taḍkira* 9, p. 109.

87. Un chapitre entier du *Kitāb al-tatfil* d'Ibn al-Ġawzī est consacré aux « grands » (*akābir*), et les anecdotes concernant les personnalités importantes sont légion (voir, p. ex., Ghersetti, « Musiciens »).

s'agit là de comportements occasionnels et ponctuels, et surtout individuels, qui ne caractérisent pas le protagoniste comme membre d'une communauté de personnes exerçant la même activité.

À ce point, il faudrait peut-être se poser, parmi tant d'autres, cette question : pourquoi le pique-assiette, individu et groupe, est un personnage qui se répète, un leitmotiv de la littérature d'*adab* ? Il n'est pas le seul, bien entendu, à jouir de cet honneur, mais il est certainement un de ceux dont la présence est très souvent attestée. Nous croyons que, d'une certaine façon, le phénomène du parasitisme, mais surtout sa codification littéraire, avait la fonction d'un catalyseur de certains thèmes importants dans l'univers des valeurs de la civilisation arabomusulmane, ce qui justifierait la mise sur scène des personnages qui l'incarnent, les *ṭufayliyyūn*. Sur le plan collectif, et du point de vue des dynamiques sociales, bien d'autres groupes jouaient un rôle économique important contribuant au fonctionnement de la ville, et avaient souvent une structure quasi administrative reconnue par les autorités civiles, alors que rien de cela ne s'applique au cas de l'activité des parasites. Sauf, si l'on veut, le fait de reconnaître que la présence inopinée des pique-assiette aux banquets permettait aux maîtres de céans riches et puissants de faire preuve de générosité, et donc de recevoir une reconnaissance positive dérivant d'un comportement conforme à l'éthique de la communauté des croyants et aux valeurs de l'honnête homme de l'empire arabo-musulman.

## Références bibliographiques

### *Instruments de travail*

- Brockelmann, Carl, *Geschichte der arabischen Litteratur* 2 v.; *Supplementbände* 3 v., Brill, Leyde, 1937-1949.
- Encyclopédie de l'Islam*, nouvelle édition, Brill-Maisonneuve et Larose, Leyde-Paris, 1960-2005, 11 vol.
- Ben Abdesslem, A., « al-Ṭufaylī », X, p. 631.
- De Blois, F.C., « Šābi' », VIII, p. 692-694.
- El-Ali, Saleh A., Cahen, Claude, « 'Arif », I, p. 649-651.
- Gabrieli, Francesco, « Adab », I, p. 180-181.
- Malti Douglas, Fedwa, « Ṭufaylī », X, p. 630-631.
- Pellat, Charles, « Al-Djidd wa-l-hazl », III, p. 549-550.
- Raymond, André, « Šinf », IX, p. 668-670.

### *Sources*

- Al-Ābi, *Naṭr al-durr*, éd. Muḥammad 'Alī Qarna, rév. 'Alī Muḥammad al-Biḡāwī, al-Hay'a al-'amma li-l-kitāb, Le Caire, [198?]-1990, 8 vol.
- Al-Aqfahsī, Ibn al-'Imād, *al-Qawl al-nabīl bi-ḍikr al-tatfīl*, éd. Muṣṭafā 'Āšūr, Maktabat Ibn Sinā, Le Caire, 1989.
- Freytag, Georg Wilhelm, *Arabum proverbialia*, repr. Biblio Verlag, Osnabrück, 1968 (éd. or. 1838-1843), 3 vol.
- Al-Hamaḏānī, *Maqāmāt (Séances)*, choisies et traduites de l'arabe par Régis Blachère et Pierre Masnou, Klincksieck, Paris, 1957.
- Al-Ḥaṭīb al-Baḡdādī, *al-Tatfīl wa-ḥikāyāt al-ṭufayliyyīn wa-aḥbāruhum wa-nawādir kalāmihim wa-aš'āruhum*, éd. Kāzīm al-Muẓaffar, Manšūrāt al-Maktabat al-ḥaydariyya wa-ṣaḥāb al-ḥaḏīṭa, Naḡaf, 1966.
- Al-Ḥuṣrī, Ḡam' al-ḡawābir fī l-mulaḥ wa-l-nawādir, éd. 'Alī Muḥammad al-Biḡāwī, Dār iḥyā' al-kutub al-'arabiyya – 'Isā al-Bābī al-Ḥalabī wa-ṣurakā'uhū, Le Caire, 1372/1953.
- Al-Ḥuṣrī, *Zabr al-ādāb fī ṭamar al-albāb*, 4<sup>e</sup> éd., éd. Zakī Mubārak, rév. Muḥammad Muḥyī al-Dīn 'Abd al-Ḥamīd, Dār al-ḡil, Beyrouth, s. d., 4 vol.

- Ibn ‘Abd Rabbih, *al-‘Iqd al-‘farīd*, 3<sup>e</sup> éd., éd. ‘Abd al-Mağīd al-Tarḥīnī, Dār al-kutub al-‘ilmiyya, Beyrouth, 1407/1987, 8 vol., en 7 plus 1 vol. d’index.
- Ibn al-Ġawzī, *Aḥbār al-aḍkiyā’*, éd. Muḥammad Mursī al-Ḥūlī, s. l., 1970.
- Ibn Faḍl Allāh al-‘Umarī, *Masālik al-abṣār fi mamālik al-amṣār*, éd. Ibrāhīm Šāliḥ, al-Mağma‘ al-ṭaqāfi, Abou Dhabi, 1423/2002 (12 vol. parus).
- Ibn Ḥabīb, *Taḍkirat al-nabīh*, éd. M.M. Amīn, Maṭba‘at dār al-kutub, Le Caire, 1986, 3 vol.
- Ibn Ḥamdūn, *al-Taḍkira al-Ḥamdūniyya*, éd. Iḥsān ‘Abbās et Bakr ‘Abbās, Dār Šādir, Beyrouth, 1996, 10 vol.
- Ibn Ḥiğga al-Ḥamawī, *Tamarāt al-awrāq*, éd. Muḥammad Abū l-Faḍl Ibrāhīm, Dār al-ḡil, Beyrouth, 1407/1987.
- Ibn al-Nadīm, (al-Nadīm) *Kitāb al-fihrist*, éd. Riḍā Tağaddud, Tehran, 1988.
- Ibn Qutayba, *‘Uyūn al-aḥbār*, éd. Mufid Muḥammad Qumayḥa, Dār al-kutub al-‘ilmiyya, Beyrouth s. d., 4 vol.
- Ibn Sayyār al-Warrāq, *Kitāb al-ṭabīh*, éd. Kaj Öhrnberg e Shmuel Mroueh, Finnish Oriental Society, Helsinki, 1987.
- Ibn Tağrī Birdī, *al-Manḥal al-ṣāfi*, éd. M.M. Amīn, al-Hay’a al-Miṣriyya al-‘amma li-l-kitāb, Le Caire, 1994, 7 vol.
- Al-Ibšihī, *al-Mustaṭraf fi kull fann mustaṭraf*, éd. Mufid Muḥammad Qumayḥa, Dār al-kutub al-‘ilmiyya, Beyrouth, 1406/1986, 2 vol.
- Al-Mas‘ūdī, *Murūğ al-ḍahab fi aḥbār man ḍahab (Les prairies d’or)*, éd. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, revue et corrigée par Charles Pellat, Publications de l’université libanaise, Beyrouth, 1966-1979, 7 vol.
- , *Les Prairies d’or*, traduction française de Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, revue et corrigée par Charles Pellat, Société asiatique, Paris, 1962-1997, 5 vol.
- , *Aḥbār al-zamān*, éd. ‘Abd Allāh al-Šawī, Dār al-Andalus, Beyrouth, s. d.
- Al-Nuwayrī, *Nihāyat al-arab fi funūn al-‘arab*, Wizārat al-ṭaqāfa wa-l-irṣād al-qawmī – al-Mū‘assasa al-Miṣriyya al-‘amma li-ta’līf wa-l-tarğama wa-l-ṭibā‘a wa-l-naṣr, Le Caire, s. d., 33 volumes parus (vol. 1, s.d.-vol. 33, 2007).
- Al-Qalqašandī, *Šubḥ al-a‘šā*, Wizārat al-ṭaqāfa wa-l-irṣād al-qawmī wal-l-mu‘assasa al-Miṣriyya al-‘amma li-ta’līf wa-l-tarğama wa-l-al-ṭibā‘a wa-l-naṣr, Le Caire, s.d., 14 vol.
- Al-Rāğib al-Iṣfāhānī, *Muḥāḍarāt al-udabā’ wa-muḥāwarāt al-šū‘arā’ wa-l-bulağā’*, Intiṣārāt al-maktaba al-ḥaydariyya, Qoum 1414/1995, 4 vol. en 2 vol.
- Al-Šābi’, Abū l-Ḥusayn Hilāl b. al-Muḥassin, *Kitāb ḡurar al-balāga*, éd. Muḥammad al-Dībāğī, 2<sup>e</sup> éd., Dār Šādir, Beyrouth, 1421/2000 (éd. or. Casablanca 1980).
- Al-Šarīši, *Šarḥ maqāmāt al-Ḥariri*, éd. Ibrāhīm Šams al-Dīn, Dār al-kutub al-‘ilmiyya, Beyrouth, 1419/1998, 3 vol.
- Al-Ṭa‘ālibī, *Taḥṣīn al-qabīl wa-taqbīl al-ḥasan*, éd. Šākir al-‘Āšūr, Dār al-Yanābī’, Stockholm-Damas, 2006.
- Al-Tanūḥī, *Niṣwār al-muḥāḍara wa-aḥbār al-muḍākara*, éd. ‘Abbūd al-Šāliḡī, Dār Šādir, Beyrouth, 1391-1393/1971-1973, 8 vol.
- Al-Tawḥīdī, *al-Baṣā’ir wa-l-ḍaḥā’ir*, éd. Wadād al-Qāḍī, Dār Šādir, Beyrouth, 1408/1988, 10 vol. en 5 plus 1 vol. d’index.
- Al-Zamaḥšārī, *Rabī‘ al-abrār wa-nuṣūṣ al-aḥbār*, éd. Sulaymān al-Nu‘aymī, s. l. n. d., 5 vol.

## Études

- ‘Alūğī, ‘Abd al-Ḥamīd, *Mu‘allafāt Ibn al-Ġawzī*, Dār al-ğumhūriyya, Bagdad, 1385/1965.
- ‘Alwān, M.B., « al-Mustadrak ‘alā Mu‘allafāt Ibn al-Ġawzī’ li-‘Abd al-Ḥamīd ‘Alūğī », *RAAD* 47, 1972, p. 304-324.
- Ashtor, Eliyahu, *A Social and Economic History of the Near East in the Middle Ages*, Collins, Londres, 1976.
- Baer, Gabriel, « Guilds in Middle Eastern History », dans Michael A. Cook (ed.), *Studies in the Economic History of the Middle East from the Rise of Islam to the Present Day*, Oxford University Press, Oxford, 1978 (1<sup>re</sup> éd. 1970).
- Bonebakker, Seeger A., « Adab and the Concept of Belles-Lettres », dans Julia Ashtiany et al. (ed.), *‘Abbasid Belles-Lettres*, Cambridge University Press, Cambridge, 1990, p. 16-30.
- Bosworth, Clifford Edmund, *The Medieval Islamic Underworld. The Banū Sāsān in Arabic Society and Literature*, Brill, Leiden, 1976, 2 vol.

- Brunschvig, Robert, « Les métiers vils en islam », *StudIsl* 16, 1962, p. 41-60.
- , « Propriétaire et locataire d'immeubles en droit musulman médiéval (jusque vers l'an 1200) », *StudIsl* 52, 1980, p. 5-40.
- Cahen, Claude, « Y a-t-il eu des corporations professionnelles dans le monde musulman classique ? », dans Albert Habib Hourani, Samuel Miklos Stern (éds), *The Islamic City*, Oxford, 1970.
- Fahd, Toufic, « Les corps des métiers au IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle à Bagdad d'après le chapitre XII d'al-Qādirī fi l-ta'bir de Dīnawarī », *JESHO* 8, 1965, p. 186-212.
- Ghersetti, Antonella, « Littérature et *taṭfīl* : sur un ouvrage erronément attribué à Ibn al-Ġawzī », *QSA* 20-21, 2002-2003, p. 53-62.
- , « À la recherche de nourriture : étude des thèmes liés aux pique-assiette (*tufayliyyūn*) dans la littérature d'*adab* », *al-Qantara* 25, 2004, p. 433-462.
- , « Musiciens, parasites et amoureux : le récit du "mariage d'Ishāq" », *QSA n.s. 1*, 2006, p. 113-128.
- Hachmaier, Klaus U., *Die Briefe Abū Ishāq Ibrāhīm al-Ṣābi's (st. 384/994 A.H./A.D.)*, Georg Olms Verlag, Hildesheim-Zürich-New York, 2002.
- Hamdani, Abbas, « The Rasā'il Ikhwan al-Safa' and the Controversy about the Origin of the Craft Guilds in Early Medieval Islam », dans Nelly Hanna (éd.), *Money, Land and Trade: An Economic History of the Muslim Mediterranean*, Tauris, in association with The European Science Foundation, London et Strasbourg, 2002, p. 157-173.
- Khiari, Farid, *Licite, illicite ? Qui dit le droit en islam ? L'arrivée du café dans le monde arabe : une affaire d'état en 1511*, préface de Mohammed Arkoun, Édisud, Aix-en-Provence, 2005.
- Kilito, Abdelfattah, *Les séances. Récits et codes culturels chez Hamadhani et Hariri*, Sindbad, Paris 1983.
- Lane, Edward W., *An Account of the Manners and Customs of the Modern Egyptians*, réimpr. East-West Publications-Livres de France, The Hague et Londres-Le Caire, 1989 (éd. or. 1895).
- Lewis, Bernard, « The Islamic Guilds », *Economic History Review* 8, 1937, p. 20-37.
- Makdisi, G., « La Corporation à l'époque classique de l'Islam », dans C.E. Bosworth, C. Issawi, R. Savory, & A.L. Udovitch (eds), *The Islamic World from Classical to Modern Times: Essays in Honor of Bernard Lewis*, Darwin Press, Princeton, 1989, (réimpr. 1991), p. 193-209.
- Marzolph, Ulrich, *Arabia Ridens. Die humoristische Kurzprosa des frühen adab-Literatur im internationalen Traditionsgeflecht*, Vittorio Klostermann, Frankfurt am Main, 1992, 2 v.
- Pellat, Charles, « Ġāhiziana, II : Le dernier chapitre des Avars de Ġāhiz », *Arabica* 2, 1955, p. 322-352.
- , « Seriousness and Humour in Early Islam », *Islamic Studies*, 2, 1963, p. 353-362.
- Al-Qasimy, Said, *Dictionnaire des métiers damascains*, édité et précédé d'une introduction par Zafer al-Qasimy, Mouton & co., Paris-La Haye, 1960, 2 vol.
- Raymond, André, « Les transformations des corporations des métiers au Caire du XVIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Hervé Bleuchot (éd.), *Les institutions traditionnelles dans le monde arabe*, Karthala Iremam, Paris, Aix-en-Provence, 1996, p. 29-40.
- Sādān, Yūsuf, *al-Adab al-'arabī al-hāzil wa-nawādir al-tuqalā'*, Gāmi'at Tel Aviv-Maktabat wa-maṭba'at al-Sarūḡī, 1983.
- Tarchouna, Mahmoud, *Les marginaux dans les récits picaresques arabes et espagnols*, Publications de l'univers. Sité de Tunis, Tunis, 1982.